



Guerlesqu'Infos

Bulletin municipal

Vie communale

Caisse d'Épargne : Mobilisons-nous pour le maintien de l'agence et de son distributeur de billets à Guerlesquin !

Face au projet de fermeture de l'agence Caisse d'Épargne de Guerlesquin et de son distributeur automatique de billets (DAB), annoncé pour le 14 février 2027, la commune se mobilise pour défendre le maintien de ce service bancaire de proximité, essentiel à la vie locale et au dynamisme économique de notre territoire.

Une mobilisation collective engagée

Dès le 5 octobre et suite au rendez-vous du 28 septembre en Mairie, le Maire a adressé un courrier aux responsables de la Caisse d'Épargne afin de leur demander de revenir sur leur décision ou, à défaut, de proposer des solutions alternatives, tout en garantissant le maintien indispensable du distributeur automatique de billets. Le Maire a également sollicité le soutien et l'accompagnement des pouvoirs publics et des élus du territoire : Madame la Sous-Préfète, le Président du Conseil départemental, les conseillers départementaux du canton de Plouigneau, le Président de Morlaix Communauté, les parlementaires du Finistère (Sénateurs, sénatrices et Députée), les ministres chargés de l'aménagement du territoire et de la ruralité ainsi que la Banque de France.

Enfin, les Maires des communes voisines : Botsorhel, Plouégat-Moysan, Lannéanou, Plougouven, Plouigneau, Bolazec, Scrignac, Lohuec, Plougras, Loguivy-Plougras et Plounérin, ont été invités à soutenir cette démarche, notamment en adoptant une motion de soutien, en participant aux actions de mobilisation et en relayant l'information auprès de leurs

habitants.

Deux rendez-vous pour faire entendre notre voix

Afin d'informer largement la population et de donner de l'ampleur à cette mobilisation, deux rendez-vous sont organisés :

Mercredi 14 octobre à 11h : rassemblement devant la Caisse d'Épargne. Un grand merci aux quelque 130 personnes — habitants, commerçants, entreprises, services, élus et Maires — qui se sont mobilisées aux côtés des élus Guerlesquinois, ainsi qu'aux médias présents pour relayer les enjeux de cette mobilisation.

Vendredi 23 octobre à 19h : réunion publique à la salle du Conseil. Ce temps d'échange permettra de vous informer sur l'évolution de la situation, de vous faire part des démarches engagées, d'écouter vos attentes et besoins et de réfléchir ensemble aux moyens de défendre le maintien de l'agence et de son distributeur de billets.

La participation du plus grand nombre est essentielle pour montrer l'attachement des habitants et des professionnels à un service bancaire de proximité et faire entendre les

besoins de notre territoire.

Une pétition

En complément de ces actions, une pétition a été déposée dans les commerces et les services de Guerlesquin.

Elle est également accessible en ligne sur la plateforme www.change.org sous le nom : « Non à la fermeture de l'agence Caisse d'Épargne de Guerlesquin ! ». Chaque signature compte ! Nous vous invitons à la signer et à la partager largement autour de vous afin de donner davantage de poids à nos demandes auprès de la direction de la Caisse d'Épargne.

La fermeture envisagée de l'agence et de son distributeur de billets représenterait une perte importante pour l'accès aux services bancaires, pour la vie quotidienne et l'attractivité de Guerlesquin et des communes environnantes.

La défense de notre agence est l'affaire de tous. Ensemble, faisons entendre notre voix pour préserver un service de proximité indispensable à notre commune et à l'ensemble du territoire.

Mobilisons-nous ! RED EO !



Compte-rendu du Conseil municipal du 24 septembre

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 8 juillet 2026, sous réserve de prendre en compte les observations émises par les élus de l'opposition.

Voici l'ordre du jour :

• **Décision Modificative n°1 Budget commune – section fonctionnement**

Une décision modificative de 507 € est adoptée à l'unanimité afin d'ajuster les crédits budgétaires, sans augmentation du budget global.

• **Délibération instituant la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation**

À compter du 1^{er} janvier 2027, la commune instaurera la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation, applicable sous certaines conditions aux logements inoccupés depuis au moins deux ans. Le taux sera fixé lors du vote du budget 2027. Unanimité.

• **Travaux de sécurisation et d'aménagement Hent C'hreisteiz - demande de subventions et de financements**

Le conseil approuve à l'unanimité le projet de sécurisation et d'aménagement entre le rond-point de l'école Ar Roudour et la gare routière du collège Roz Avel (Secteur A). Le coût prévisionnel s'élève à 508 948,60 € HT. Des subventions seront sollicitées auprès des différents partenaires (État, Département, Morlaix Communauté) pour un reste à charge prévisionnel de la commune de 145 536,96 € HT, soit 28,60 %.

• **Aménagement de l'arrêt de bus ligne 40 – City Park : demande de subvention à Morlaix Communauté**

La commune sollicite une aide de 1 995,15 € auprès de Morlaix Communauté pour les dépenses éligibles : quais accessibles aux personnes à mobilité réduite, marquages de sécurité et alimentation électrique de l'abri voyageurs. 14 voix pour et une voix contre.

• **Révision du prix de vente du bâtiment communal anciennement La Poste**

Afin de faciliter sa vente, le prix du bâtiment est ramené à 100 000 € net

vendeur. Unanimité.

• **Facturation du goûter de la garderie à la Commune de Bolazec pour les enfants de Bolazec scolarisés à l'école Ar Roudour utilisant le transport scolaire pour l'année 2026-2027**

Le forfait annuel est reconduit à l'unanimité à hauteur de 154 € par an et par élève qui pourrait être concerné en cours d'année.

• **Tarification des entretiens au centre commercial**

À l'unanimité, maintien de la participation pour 2026 à 5 244,48 €, sans augmentation, afin de soutenir les commerçants.

• **CAF : conventions d'objectifs et de financement 2026 pour l'ALSH périscolaire et pour l'ALSH extrascolaire**

Les conventions de financement 2026 avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour les accueils de loisirs sont approuvées à l'unanimité.

• **An Dour : convention de prestations de service pour le contrôle et l'entretien des poteaux incendies**

La commune confie à An Dour le contrôle et l'entretien de ses 33 poteaux incendie, pour un coût annuel de 1 716 € HT, pour une durée de trois ans.

• **An Dour : convention 2023-2025 de prestations de service pour l'entretien des réseaux et ouvrages d'eaux pluviales - Avenant n°2**

La convention avec An Dour est prolongée à l'unanimité jusqu'au 31 décembre 2026 afin d'assurer la continuité de l'entretien des réseaux et ouvrages d'eaux pluviales.

• **Enedis : conventions de servitudes pour les ouvrages souterrains**

Le conseil approuve à l'unanimité les conventions de servitude permettant l'installation d'ouvrages électriques souterrains sur deux propriétés communales, secteurs de Cleuaës et de La Tourelle.

• **Représentation auprès de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de**

Morlaix Communauté

Titulaire : Édouard TROLES, suppléant : Éric CLOAREC. Unanimité.

• **Points d'information**

- Vente du bâtiment CATTP/garderie : un compromis de vente a été signé le 15 septembre 2026 pour 74 000 € net vendeur.

- Transports scolaires : les travaux d'aménagement de l'arrêt du City Park se poursuivent. Un point d'arrêt a également été aménagé à Tachenn Keriwall, avec traversée piétonne.

- Transfert de certains pouvoirs de police du Maire à Morlaix Communauté : la commune refuse, à ce stade, le transfert du pouvoir de police « réglementation de l'assainissement », dans l'attente de précisions sur le programme d'investissement d'An Dour. Elle est favorable au transfert de la réglementation de la collecte des déchets ménagers, du stationnement des résidences mobiles des gens du voyage, de la publicité et de la mise en sécurité des bâtiments et de l'habitat indigne.

- Hent C'hreisteiz : voir page 4 dans la rubrique « Travaux et urbanisme »

- City Park : les allées de pétanque et les aménagements paysagers restent à réaliser. L'inauguration est prévue le 23 avril 2027.

- Caisse d'Épargne : rendez-vous avec les responsables de la Caisse d'Épargne le 28 septembre.

- Questions des élus de l'opposition :

* Ferme de Trofalher. Monsieur le Maire a retracé l'historique du dossier au niveau sanitaire et urbanisme.

* Situation financière de la commune. Les élus de l'opposition ont reçu le compte-rendu de la réunion du 24 août qui s'est tenue en Mairie.

* Complexe sportif : précisions données sur l'emprunt de longue durée contracté en 2022 pour la réalisation de la salle.

• EHPAD Résidence du Guic Suite au remplacement de la Directrice, une réorganisation du fonctionnement de l'EHPAD qui s'avère positive a été engagée.

Ordre du jour du Conseil municipal du 22 octobre

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra le **jeudi 22 octobre 2026, à 18h** à la salle du Conseil à Porz ar Gozh Ker.

Voici l'ordre du jour :

- Adoption du Procès-Verbal du Conseil municipal du 24 septembre.
- Site Patrimonial Remarquable : avis du Conseil municipal sur le projet arrêté de Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine.
- Motion contre la fermeture de la Caisse d'Épargne et pour le maintien du Distributeur Automatique de Billets.
- Tableau des emplois.
- Demande de subvention du RASED,

année scolaire 2026-2027.

- Révision des prix de vente des lots n°1 et n°2 - Lotissement Hent Skol al Louarn.
- Résidence du Petit Bellassis : cession d'une parcelle à Finistère Habitat.
- Déclassement d'un chemin rural à Pont ar Marc'hat.
- Hent C'hreisteiz - Éclairage Public – Extension de 10 points lumineux – Convention financière avec le SDEF.
- Occupation du domaine public non routier avec le SDEF pour l'implantation et l'exploitation d'un réseau hertzien LORA – ancienne Mairie.
- Avenant au bail commercial - local du 28 Rue du Général de Gaulle.

- Projet territorial de cohésion sociale 2022-2026 : avenant de prolongation d'un an.
- Points d'information :
 - Hent C'hreisteiz : Dépôt de l'appel d'offres.
 - Réunion du groupe de travail « Mécénat City Park ».
 - Réunion du groupe de travail « Commission de contrôle Petites Cités de Caractère ».
 - Installation de l'abri voyageurs - arrêt City Park.
 - Cuisine Centrale : Modification du contrat au 1^{er} janvier 2027.
 - Projet d'installation d'une orthophoniste.

Veil étang du Guic : Accès et pêche interdits

Nous faisons face à une période prolongée de sécheresse sans précédent qui a rendu le niveau du veil étang du Guic particulièrement bas.

Des pêcheurs, notamment de jeunes pratiquants, s'aventurent dans l'assiette envasée de l'étang qui comporte à certains endroits des trous relativement profonds et dangereux.

Aussi, la commune a pris des mesures pour assurer la sécurité de tous et par

la même occasion pour préserver le milieu aquatique.

Jusqu'à nouvel ordre, la pêche et l'accès aux berges sont interdits sur l'ensemble du veil étang du Guic par arrêté du Maire n°204/26 du 12 octobre 2026. Une signalisation a été installée sur place.

Nous vous remercions de respecter ces mesures de sécurité et de protection de la faune et espérons un retour à la normale au plus vite.



Cimetière : Organisation à l'approche de la Toussaint

La Toussaint approche et nous sommes d'ores et déjà sollicités au sujet du lavage des tombes.

Le département est placé en situation « crise sécheresse » jusqu'au 15 novembre. Aussi, l'utilisation de l'eau du réseau est strictement interdite

pour le nettoyage des monuments dans le cimetière. Les deux points d'eau ont d'ailleurs été fermés cet été. Face à cette situation, la Mairie a mis à disposition des usagers deux cuves d'eau de récupération de pluie, l'une placée dans l'ancien cimetière et

l'autre dans l'extension.

Nous vous demandons de bien vouloir terminer vos travaux d'entretien pour le **mercredi 28 octobre au soir** afin de permettre aux agents des services techniques d'effectuer les dernières interventions avant le 1^{er} novembre.

Don de plants le 6 novembre

Les agents des services techniques vont recevoir les plantations d'hiver début novembre.

Aussi, ils procéderont à l'arrachage des trames de plants actuellement en place fin octobre. Ceux-ci ayant plutôt bien résisté à la sécheresse, il a été décidé d'organiser une opération de

don de plants le **vendredi 6 novembre, à 9h** sur l'aire de Milin Kouez, près du rond-point du 11 novembre.

Celle-ci est strictement réservée aux habitants de la commune et se fera en présence d'élus. Aussi, si vous souhaitez récupérer des plants, vous voudrez bien vous munir d'une pièce

d'identité et d'un justificatif de domicile que vous serez amené à présenter.

Afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier de cette opération, nous vous remercions de faire preuve de modération dans le choix et la quantité de plants emportés.

Commémoration du 11 novembre 1918



Éric CLOAREC, Maire, les membres du Conseil municipal, les associations d'anciens combattants ACPG-CATM-OPEX et FNACA invitent les Guerlesquinaises et Guerlesquinois à assister au 108^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918



Le mercredi 11 novembre 2026

- En matinée : Vente des « Bleuets de France »
- 11h : Rassemblement devant le monument aux morts, dépôt de gerbe, lecture des messages de la Ministre des Armées et des Anciens combattants et de l'UFAC

Avec la participation du Conseil Municipal des Jeunes

À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à Porz ar Gozh Ker

Travaux et urbanisme

Sécurisation et aménagement de Hent C'hreisteiz : Lancement de l'appel d'offres

La commune de Guerlesquin lance son projet d'aménagement et de sécurisation de la rue Hent C'hreisteiz, divisé en deux secteurs : du rond-point du 8 mai 1945 à la gare routière du collège Roz Avel (secteur A), puis jusqu'à la RD 42 (secteur B).

Les objectifs étant de :

- Sécuriser les déplacements (piétons, véhicules) et fluidifier la circulation.

- Créer un cheminement doux de 2,30m de large.
- Rénover la chaussée, les accotements et le réseau d'eaux pluviales.
- Améliorer la signalisation et l'intégration paysagère.

Les aménagements prévus consistent en la réfection de la voirie, des trottoirs, un éclairage adapté, la création d'un chemin doux indépen-

dant bordé d'un garde-corps et un aménagement paysager.

L'appel d'offres pour la première phase des travaux (secteur A) a été déposé le 29 septembre pour un retour attendu des entreprises le 22 octobre.

Les travaux devraient démarrer dès le mois de décembre et se terminer en mars 2027.

Site Patrimonial Remarquable : La concertation se poursuit

Le Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) est composé d'un règlement écrit et graphique qui sera applicable aux propriétés bâties et non bâties situées dans le périmètre du SPR, dans le cadre de travaux.

Le projet de ce document sera soumis à l'avis du prochain Conseil municipal,

puis examiné en Conseil communautaire avant d'être présenté aux différentes instances et soumis à enquête publique.

Une exposition extérieure se tient sur la placette de la Mairie **jusqu'au 20 novembre**.

Trois panneaux pédagogiques vous donnent les clés de compréhension de

ce document :

- Qu'est-ce qu'un PVAP ?
- Son mode d'emploi
- Son règlement graphique

Les étapes de la procédure qui devrait durer jusqu'à fin 2027, date espérée de son approbation définitive, y sont également présentées.

Assistance architecturale : Des conseils gratuits pour vos projets

Guerlesquin poursuit l'opération d'assistance architecturale, initiée par les Petites Cités de Caractère.

Après avoir accueilli le 17 juin dernier particuliers et commerçants, Claude LE CORRE, architecte DPLG de Lorient propose de dispenser à nouveau gratuitement ses conseils pour les habitants et professionnels.

Cette assistance architecturale vient

soutenir les élus, les services et les habitants dans leurs démarches parfois complexes liées à la conservation et la restauration du bâti ancien. Claude LE CORRE vous recevra le **vendredi 30 octobre après-midi en Mairie**.

La commune de Guerlesquin vous offre ainsi une heure d'échanges pour vous aider dans la concrétisation et la

faisabilité de votre projet d'aménagement, de création, d'extension... en zone urbaine, précisément dans le périmètre du Site Patrimonial Remarquable.

Si vous souhaitez profiter de cette opportunité, inscrivez-vous en Mairie **pour le 26 octobre au plus tard** au 02.98.72.81.79.

Élagage : Les règles à respecter

Nous sommes confrontés régulièrement à des haies privées qui empiètent sur les voies publiques et très souvent sollicités par les opérateurs de réseaux pour des élagages. Aussi, nous vous rappelons les obligations qui incombent aux propriétaires.

La réglementation repose sur le Code civil (art. 671 à 673), le Code de la voirie routière (art. R116-2) et le Code général des collectivités territoriales (art. L2212-2, L2213-1). Ce dernier donne au Maire le pouvoir de police pour prescrire l'élagage des arbres et haies bordant le domaine public, au nom de la sécurité et de la commodité

de circulation.

Le propriétaire riverain a donc une obligation d'entretien et de surveillance de ses arbres et de ses haies pour prévenir la gêne qu'ils risquent d'occasionner et les risques de chute sur le domaine public. La responsabilité du propriétaire est engagée en cas d'accident.

Les obligations spécifiques incluent :

- L'élagage obligatoire : branches, feuillages ou racines qui forment une saillie sur le domaine public. Ils doivent être coupés à l'aplomb des limites de ce domaine.
- L'interdiction d'encombrer la voie

publique : les travaux d'élagage, d'abattage ou de débitage ne doivent pas encombrer la voie publique ni gêner la circulation, sauf autorisation du gestionnaire de la voie lors de travaux. Dans ce cas, une autorisation de voirie est à obtenir auprès des services de la Mairie.

En cas d'urgence (danger pour la circulation ou les piétons) et si le propriétaire néglige de respecter ses obligations, la commune peut faire effectuer les travaux d'office, aux frais du propriétaire. La commune de Guerlesquin envisage de mettre en œuvre cette procédure.

Jeunesse

Conseil Municipal Jeunes : Camion Infos Jeunes le 27 octobre

Le Conseil Municipal des Jeunes s'est retrouvé le samedi 26 septembre pour sa réunion de rentrée.

La motivation était au rendez-vous, avec une volonté unanime de mettre en avant les commerces, artisans et professionnels de notre ville.

L'idée retenue est donc d'aller à leur rencontre et de les mettre en lumière à travers un petit « portrait-reportage », qui sera publié dans le Guerles-

quin'infos. À chaque numéro, un métier sera à découvrir.

La prochaine réunion du CMJ aura lieu le **mardi 27 octobre à 14h30**, avec la venue du Camion Infos Jeunes **au City Park**.

Le Camion Infos Jeunes est un espace d'échanges et d'information, ouvert aux jeunes de 11 à 30 ans.

Les animatrices seront présentes de 14h30 à 16h30 pour informer, échan-

ger et répondre aux questions des jeunes sur de nombreuses thématiques : emploi, formation, orientation, bénévolat, aides financières mais également sur des sujets de la vie quotidienne comme le logement, les démarches administratives ou toute autre question.

Rendez-vous mardi 27 octobre, de 14h30 à 16h30, au City Park de Guerlesquin !

Bibliothèque

L'heure du conte le mardi 20 octobre, de 15h à 16h. Les bénévoles de la bibliothèque proposent aux enfants de 4 à 10 ans un temps de lecture sur le thème d'Halloween.

Les enfants sont invités à venir déguis-

sés en jolies sorcières et gentils monstres !

Petit goûter. Animation gratuite.

Rendez-vous à la bibliothèque.

« Latulu » le samedi 14 novembre de 10h à 12h à la salle des Aînés à Porz ar

Gozh Ker.

Il s'agit d'un temps d'accueil et de lecture parents-enfants dans un espace aménagé spécialement pour les très jeunes enfants (de 6 mois à 6 ans). Gratuit, sans inscription.

Vie économique

Les Semaines du tourisme économique et des savoir-faire

Rendez-vous jusqu'au 1^{er} novembre pour la 6^{ème} édition des Semaines du tourisme économique et des savoir-faire en Bretagne, et plus particulièrement en Baie de Morlaix. Les organisateurs ont à cœur de valoriser des savoir-faire méconnus et de mettre en

lumière les richesses humaines et économiques de notre région par des visites exceptionnelles.

Parmi les 17 entreprises participantes cette année, « Du foin dans les sabots » de Guerlesquin propose une visite guidée des coulisses de sa

production bio le **mercredi 21 octobre à 14h30**.

Réservations sur : <https://semaines-tourisme-economique.bzh> ou dans les offices de tourisme du territoire. Tarif : 2,50 €, gratuit pour les moins de 18 ans et les demandeurs d'emploi. **5**

Repas des Aînés : Un grand moment de convivialité

Le samedi 10 octobre dernier s'est déroulé le traditionnel repas des Aînés, un rendez-vous incontournable de la vie communale. Organisé et offert par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), cet événement a rassemblé 95 convives autour d'une table chaleureuse, mettant à l'honneur les forces vives et la mémoire de notre commune.

Monsieur Le Maire, Éric CLOAREC a indiqué que ce repas est avant tout l'occasion de témoigner notre reconnaissance et notre affection à nos Aînés, qui constituent une part essentielle de notre commune, porteurs de notre histoire, de ses évolutions, de ses joies et parfois de ses difficultés. Beaucoup d'entre vous restent particulièrement actifs, que ce soit au sein du tissu associatif, des clubs, lors des manifestations communales ou tout simplement par votre présence bienveillante auprès de votre entourage, votre engagement est précieux. Le moment fort de la journée a été la

mise à l'honneur des plus anciens membres de l'assemblée :

- Anna LOSTANLEN (93 ans) a reçu un magnifique bouquet de fleurs.
- Jean-François KERNEC (qui a eu 93 ans au 31 décembre 2025) s'est vu remettre un panier garni. Il réside à l'EHPAD de Guerlesquin.

Une pensée chaleureuse a également été adressée à Joséphine QUÉRÉ, doyenne absolue de Guerlesquin résidant elle aussi à l'EHPAD, qui a célébré ses 106 ans le 6 février dernier et qui malheureusement n'a pu être parmi nous.

La réussite de cette journée repose sur le travail de nombreux acteurs qui ont été chaleureusement remerciés :

- Les membres du CCAS pour leur investissement et le travail accompli tout au long de l'année.

- Michèle BÉTEX pour la confection des superbes menus qui ornaient les tables.

- Le restaurant des Monts d'Arrée qui a préparé le repas.

Enfin, l'après-midi a été magnifiquement rythmée par les prestations de Luka BOUTEILLER de Guerlesquin, un jeune magicien talentueux de 17 ans. Ses tours de magie incroyables ont bluffé et épaté tous les convives, apportant une touche de féerie et de dynamisme à cet événement intergénérationnel.



Vie associative

ACPG-CATM-OPEX : Concours de belote du 28 septembre

Voici le résultat du concours de belote organisé par l'association d'anciens combattants à la salle Plijadur le lundi 28 septembre réunissant 79 équipes :

1. Georgette DRENA et Pierre POULI-ZAC de Plounévezel.
2. Chantal LE GUILLOU et Philippe LE MEN de Saint-Martin-des-Champs.
3. Michelle et Jean-Luc MORGENTHA-

LER de Trégourez.

4. Patricia et Jean-Claude JONCOUR.

5. Jacqueline BELLEC et Jean-François LE MENN de Botsorhel.

L'association remercie les bénévoles qui ont bien voulu confectionner des gâteaux, toujours très appréciés entre chaque partie !



Indépen'dance : Dates à noter

Le club Indépen'dance vous donne rendez-vous :

- **Dimanche 18 octobre de 9h30 à 12h30 à l'hippodrome** (Salle de Toull Mouded en repli) pour la 2^{ème} édition des Pink Olympiades, organisées dans le cadre d'Octobre Rose. Composez votre équipe de trois personnes, préparez votre plus beau costume et votre bonne humeur et venez relever des défis sportifs et

ludiques accessibles à tous, à partir de 10 ans.

L'engagement de l'équipe s'élève à 30 € et les bénéfices de cette opération solidaire seront reversés à l'association STERENN qui œuvre pour le bien-être des malades.

Inscriptions :

independance29650@gmail.com
ou directement sur place

- **Mercredi 21 octobre à 19h30** pour

l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'association à la salle des associations à Porz ar Gozh Ker.

Il s'agira de désigner un nouveau bureau qui, à son tour élira un.e président.e. Idéalement, le club souhaite mettre en place une co-présidence.

Membres du club, parents des enfants adhérents, n'hésitez pas à assister à cette réunion essentielle pour la vie de l'association.

Club des Aînés War Araog Atao : Sortie le 1^{er} octobre

Les membres du club « War Araog Atao » sont allés visiter le musée des anciens métiers à Plougonver le jeudi 1^{er} octobre.

Après une visite commentée des métiers d'autrefois, les 28 personnes ont dégusté divers gâteaux offerts par

la biscuiterie MENOU.

La visite de la matinée s'est poursuivie par un déjeuner au restaurant « Aux Routiers » à Beg ar C'hra puis par un après-midi jeux dans la salle de Porz ar Gozh Ker.



Badm'in Guerlesquin : Soirée « Blackminton » le 30 octobre

Une première pour l'association Badm'in Guerlesquin : un tournoi de « Blackminton » organisé le **vendredi 30 octobre, à partir de 19h30 au complexe sportif Jacques TILLY.**

Les places sont limitées à 25 équipes mixtes. L'engagement est de 10 € par joueur, une boisson offerte.

Les inscriptions sont prises jusqu'au 25 octobre au 07.80.44.92.18.

N'hésitez pas à respecter le « dress code » : tenues claires et/ou fluos.

Restauration et buvette sont prévues sur place.

Tous les bénéfices seront reversés pour Octobre Rose.



BRT Finistère : « Halloween Motors Party » le 31 octobre

L'association BRT Finistère propose une animation insolite à l'occasion d'Halloween le **samedi 31 octobre.**

Au programme :

À partir de 16h30, au départ du stade de Keravel, en direction de la ville :

- Un cortège de véhicules décorés (motos, Can-Am, voitures...).

- Un défilé d'enfants déguisés.

Les participants se retrouveront au bar restaurant Les Baladins pour une soirée déguisée ouverte à tous avec

distribution de bonbons et élection du meilleur déguisement.

Inscription des véhicules :

06.33.77.19.78

Guerlesquinaise Handball : Repas à emporter le 20 novembre

La Guerlesquinaise Hand propose un repas à emporter le **vendredi 20 novembre.**

Au choix :

- Langue de bœuf / riz

- Couscous

Et en dessert : flan pâtissier.

Au tarif de 11 € par personne.

Réservations pour le **vendredi 6 novembre** auprès des membres

licenciés du club ou au 06.13.93.71.00.

Le retrait des plats se fera au complexe Jacques TILLY entre 18h30 et 20h.

Information

Signalement de dégâts causés par la faune sauvage

Chevreaux, sangliers, pigeons, lièvres ... certaines espèces animales, classées ou non parmi les « nuisibles », occasionnent des dégâts pouvant être importants sur les cultures. Le choucas des tours, espèce protégée, génère également des dégâts particulièrement importants sur certains territoires.

Vous observez des dégâts sur vos biens, signalez-les !

Pour chaque dégât occasionné par la faune sauvage, les agriculteurs sont

invités à le signaler à chaque fois. Cette déclaration, si elle n'ouvre pas droit à l'indemnisation, permet d'orienter les mesures de gestion de l'espèce et de justifier du maintien du classement de certaines espèces animales en « ESOD » (Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts).

Deux modalités de signalement de dégâts sont possibles :

- Soit par internet via le formulaire de signalement de dégâts en ligne sur le site de la Chambre d'Agriculture

Bretagne ;

- Soit directement depuis votre téléphone portable en téléchargeant l'application pour smartphone « Signaler dégâts de la faune sauvage pour IOS » ou « Signaler dégâts de la faune sauvage pour Android ».

Les dégâts de grand gibier (sangliers, cerfs, chevreuils) peuvent, quant à eux, être indemnisés sous conditions. Pour cela, contactez la Fédération de chasse du Finistère.

Permanences des élus

Nous vous rappelons le numéro de permanence à joindre du vendredi 18h au lundi 8h30 en cas de circonstances graves : **06.14.96.29.55**

- Édouard TROLES, du vendredi 16 au lundi 19 octobre
- Chantal COLLÉOU, du vendredi 23 au lundi 26 octobre
- Éric CLOAREC, du vendredi 30 octobre au lundi 2 novembre
- Sonia FLOCH, du vendredi 6 au lundi 9 novembre
- Christiane DUGAY, du vendredi 13 au lundi 16 novembre

L' élu de garde tient une permanence en Mairie le samedi de 9h à 12h.

État civil

Décès

14 octobre : Annie LAZOU épouse RIOU

L'agenda

Chaque lundi matin, de 8h30 à 13h
Marché hebdomadaire

Chaque mardi après-midi
Permanences sur rendez-vous :
Gwen BELLEC
Agent Maison France Services
Contact : 07.87.73.52.61
Stéphane PELOT
Conseiller numérique
Contact : 06.13.18.21.79

Jusqu'au 28 novembre, de 14h à 18h
11^{ème} Salon de sculpture
Halles - Entrée gratuite

Jusqu'au 20 novembre
Exposition extérieure
sur le Plan de Valorisation
De l'Architecture et du Patrimoine
Devant la Mairie (Voir page 4)

Samedi 17 octobre, de 9h à 12h
Permanence d'Édouard TROLES,
Adjoint au Maire - Mairie

Dimanche 18 octobre, de 9h30 à 12h30
Les Pink Olympiades
par Indépen'dance
Hippodrome (Toull Mouded en repli)
(Voir page 6)
de 14h à 17h30
Démonstrations de 6 artistes
Salon de sculpture
Halles - Entrée gratuite

Du 19 au 30 octobre
Centre de loisirs

Mardi 20, vendredi 23, vendredi 30
Fermeture
de l'Agence Postale Communale

Mardi 20 octobre, de 15h à 16h
L'heure du conte « Halloween »
Bibliothèque (Voir page 5)

Mercredi 21 octobre, à 19h30
Assemblée Générale Extraordinaire
d'Indépen'dance
Salle des associations - Porz ar Gozh Ker

Jeudi 22 octobre, à 18h
Conseil municipal
Salle du Conseil à Porz ar Gozh Ker

Vendredi 23 octobre, à 19h
Réunion publique Caisse d'Épargne
Salle du Conseil à Porz ar Gozh Ker

Samedi 24 octobre, de 9h à 12h
Permanence de Chantal COLLÉOU,
Adjointe au Maire - Mairie

Mardi 27 octobre, de 14h30 à 16h30
Réunion du CMJ et permanence du
Camion Information Jeunesse
City Park (Voir page 5)

Vendredi 30 octobre de 14h à 17h
Assistance architecturale
Mairie (Voir page 4)
à partir de 19h30
Soirée Blackminton
par Badm'In Guerlesquin
Complexe sportif Jacques TILLY
(Voir page 7)

Numéros utiles

Centre médical : 02.98.72.81.45
SAMU : 15
Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
Pharmacie de Guerlesquin : 02.98.72.87.89
Pharmacie de garde : 3237 (0,34€ TTC / mn)
et affichage en pharmacie
Cabinet infirmier MOY-JÉZÉQUEL :
02.98.72.86.74
Cabinet infirmier VUILLEMENOT-LIRZIN-MORELLEC-CLAIRON-DUBOIS : 02.98.72.80.26
ADMR Région de Morlaix : 02.98.72.83.08
EHPAD Résidence du Guic : 02.98.72.82.49
Cabinet de kinésithérapeutes GRILLE - LE BEC : 02.98.72.92.32
Diététicienne Céline ASSELIN-FERRAND :
06.46.62.30.83
Podologue Sandrine GUILLOU - LE GALL :
02.98.99.93.37
Orthophonistes :
Marie BOURVEN : 06.89.67.01.18
et **Marion LAINÉ** : 06.89.66.47.15
Ostéopathe Oriane LE ROY : 06.11.26.68.34
Cabinet vétérinaire LE MEN - DAGORNE - CUEFF - PLASSARD : 02.98.72.88.63
Service public de l'eau Morlaix Communauté - An Dour : 0806.090.010
Service déchets Morlaix Communauté :
0800.130.132
EDF dépannage clients : 0970.831.970.
Recueil des titres d'identité : 02.98.72.93.00

Samedi 31 octobre de 9h à 12h
Permanence d'Éric CLOAREC
Maire - Mairie
à partir de 16h30
Défilé du « Halloween Motors Party »
Rendez-vous au stade de Keravel
(Voir page 7)

Mardi 3 novembre, en matinée
Permanence de l'Assistante sociale
sur rendez-vous au 02.98.88.99.90
Mairie

Samedi 7 novembre, de 9h à 12h
Permanence de Sonia FLOCH
Conseillère municipale déléguée
Mairie

Lundi 9 novembre, à 13h30
Concours de belote
par le club des Aînés
Salle Plijadur

Mercredi 11 novembre, à 11h
Commémoration du 11 novembre 1918
Monument aux morts (Voir page 4)

MAIRIE DE GUERLESQUIN
16 octobre 2026 - N°85

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h - Fermée le jeudi après-midi - Samedi : 9h - 12h

45 rue du Docteur Quéré - 29650 GUERLESQUIN
Tél : 02.98.72.81.79
Courriel : mairie@guerlesquin.bzh
Site : www.guerlesquin.bzh

Édition et production : Mairie de Guerlesquin
Directeur de la publication :
Éric CLOAREC, Maire
Dépôt légal : 7 Juillet 2020